



L'ASSOCIATION DE TIR À L'ARC DE CHENÔVE

vous invite au

CONCOURS DE TIR EN SALLE

**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**

DIMANCHE 16 JANVIER 2022

2 x 18 m qualificatif au championnat de France

Avec duels pour tous les archers sur TRISPOTS

Catégories : B/M et C/J/S1/S2/S3

Gestion de la compétition par l'équipe Staff FFTA Résultats en formation continue

Parking et accès rue Général Giraud – 21300 Chenôve

Coordonnées GPS : 47.17.51N / 5.0016E

| HORAIRES | |
|-----------------------|------|
| Ouverture du greffe | 8h30 |
| Echauffement 4 volées | 9h00 |
| Début des tirs | 9h30 |

| | | |
|-----------------------------|-------------|------------------------------|
| FRAIS D'INSCRIPTIONS | 11 € | pour tous les archers |
|-----------------------------|-------------|------------------------------|

Un cadeau de bienvenue sera distribué à chaque archer

Arbitre responsable : Gilles Collin / Arbitre : Charles Rosendo

- Tirs en 2 séries de 10 volées de 3 flèches en 2 minutes : en rythme ABCD ou ABC en fonction du nombre d'archers
- Blason unique de 60 pour les benjamins, minimes et cadets arcs nus pour les qualificatifs et Trispots pour les duels.
- Trispots de 40 de Cadets à Seniors 3 (classiques et poulies, scratch arcs nus).
- Classement scratch par arme, sexe et groupement de catégories pour la remise des récompenses.

Tenue de club ou blanche obligatoire et port de chaussures de sport propre (surface plastique)
Licence avec photo ou carte d'identité obligatoire

Buvette, sandwichs chauds... tout au long de la journée et **TOMBOLA**

Les inscriptions sont à envoyer avant le : **11/01/2022 au plus tard**

Vincent Creuzet - 06-75-46-67-54 – atacchenove21@gmail.com